

Créteil, mardi 6 juin 2017

Chers adhérents,

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association qui se tiendra :

Mardi 27 juin 2017 à 19h30
à la MJC du Mont Mesly
100, rue Juliette Savar – 94000 CRETEIL

L'équipe professionnelle et bénévole aura le plaisir de vous accueillir autour d'un buffet participatif pour vous présenter les projets qui ont eu lieu en 2016-2017. Puis nous nous réunirons pour l'ordre du jour suivant :

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Présentation du Rapport Moral et d'orientation : débat et vote
- Rapport de gestion de l'année 2016 et affectation du résultat : débat et vote
- Approbation des comptes clos le 31 décembre 2016
- Budget prévisionnel consolidé 2017 et vote
- Présentation du Rapport d'activité de l'année 2016
- Montant de l'adhésion annuelle et vote
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration par un scrutin nominatif
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Chers adhérents, à l'assurance de nos salutations les meilleures.



Violaine TIRET, Présidente de l'Association

✕

CANDIDATURE AU RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 27 JUIN 2017
ASSOCIATION MJC MONT MESLY – M.REBERIOUX

Je, soussigné(e) NOM.....PRENOM

ADRESSE

Adhérent de l'association pour l'année 2016/2017, désire présenter ma candidature à l'élection renouvelant le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 27 Juin 2017. Cette candidature doit être envoyée ou déposée à l'accueil de l'un ou de l'autre des deux établissements. Toute candidature est recevable durant le déroulement de l'AG.

Signature

✕

POUVOIR - POUVOIR - POUVOIR - POUVOIR - POUVOIR - POUVOIR - POUVOIR - POUVOIR

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 27 JUIN 2017
ASSOCIATION MJC MONT MESLY – M.REBERIOUX

Je, soussigné(e) NOM.....PRENOM

ADRESSE

Adhérent de l'association pour l'année 2016/2017, ne pouvant participer à l'Assemblée Générale du 27 Juin 2017 donne mon pouvoir à NOM.....PRENOM..... pour me représenter et voter à mes lieu et place. Ce pouvoir doit être envoyé par courrier ou déposé à l'accueil de l'un ou l'autre des deux établissements. Tout pouvoir est recevable durant le déroulement de l'AG.

Signature